

Le Flash Bonnefamilien

Juin 2021 - n°38/03

Élections régionales et départementales les 20 & 27 juin

Les 20 et 27 juin prochains, vous serez appelés à vous exprimer dans le cadre des élections départementales et régionales. Ces deux partenaires jouent des rôles majeurs, tant dans votre quotidien qu'en ce qui concerne les aménagements réalisés par la commune. À ce titre, nous ne pouvons que vous inciter à vous exprimer, dans les urnes.

En raison du double scrutin, deux bureaux seront aménagés : vous devrez voter deux fois, une pour les élections régionales, une pour les élections départementales.

La démocratie est notre bien le plus précieux. Malgré la COVID-19, tout sera mis en œuvre par l'équipe municipale pour vous accueillir dans les meilleures conditions. Mobilisez-vous, exprimez votre opinion, votez !

Le nouvel ostéopathe est prêt à vous accueillir

Bonjour à toutes les habitantes et tous les habitants de Bonnefamille!

Je suis ravie de vous proposer mes services en ma qualité d'Ostéopathe.

Mon travail consiste à restaurer et maintenir la mobilité du corps au moyen de techniques manuelles douces, spécifiques et adaptées. Ce faisant de soulager les douleurs et rétablir le pouvoir d'auto régulation et d'auto guérison du corps humain.

C'est l'Isère qui m'a accueilli au sortir de l'école d'ostéopathie; Saint Martin d'Hères, Grenoble, Trept, et aujourd'hui Bonnefamille. Je l'en remercie chaleureusement !

Mon cabinet se situe en plein centre du village ; 562 route des Étangs, au-dessus du cabinet médical du Docteur Sarah Gaget. Je vous accueille du lundi au vendredi. Si vous souhaitez prendre un rendez-vous n'hésitez pas à m'appeler au 06.75.60.79.75 ou à réserver votre séance sur mon agenda Doctolib. (<https://www.doctolib.fr/osteopathe/bonnefamille/laurence-longin-bonnefamille>). les personnes à mobilité réduite doivent prendre rendez-vous directement par téléphone.

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous souhaite de prendre soin de vous. »

Laurence LONGIN, Ostéopathe à Bonnefamille

Un marché bio tous les mardis

Depuis le mardi 1er juin, Stéphane VIOSSAT, habitant et producteur sur la commune, vous propose un marché de produits issus de l'agriculture biologique, chaque mardi de 16 heures à 19 heures devant la grange Sistercienne. Vous pourrez y trouver des légumes cultivés localement (les Sétives et chemin de La Tour) ainsi que des fruits de saison en provenance directe de Villette de Vienne. Sera également proposé à la vente du pain avec farine biologique.

Page facebook : Le Faire à Cheval



Réouverture de l'Auberge Dauphinoise

Emmanuelle NERGUIZIAN et toute l'équipe de l'auberge Dauphinoise se réjouit de vous accueillir à nouveau dès le mercredi 9 juin. Le restaurant est ouvert du mercredi au dimanche, en terrasse et en salle. Vous pouvez d'ores et déjà contacter l'auberge au 04.74.96.16.45 ou au 06.60.51.70.30. Pour toutes informations complémentaires, rendez-vous sur <http://auberge-dauphinoise.fr/>

Réservez votre paëlla sur place ou à emporter le week-end du 26 et 27 juin prochain.



Réouverture des salles communales

Les directives préfectorales se montrant évasives sur l'utilisation des salles communales par les associations et les particuliers, le conseil municipal a décidé de sursoir à l'ouverture des locaux communaux jusqu'au 31 août 2021 inclus.

Ce choix résulte de l'entrée dans une période peu propice à l'utilisation des locaux (congés d'été) conjugué aux difficultés à procéder aux opérations de nettoyage et désinfection selon les normes imposées. Vous pouvez dès à présent effectuer vos réservations de salles à compter du 1er septembre (sous réserve de directives contraires émanant de la préfecture).

Souscription de l'allée de Chavant

Suite à notre article sur l'abattage des arbres vous avez peut-être constaté, en observant les souches des arbres coupés, qu'ils semblaient en bonne santé. Sur les 47 arbres abattus, 43 étaient abimés à mi-hauteur (entre 5 et 6 mètres) ce qui explique pourquoi de grosses branches séchaient et cassaient, entraînant un risque d'accident important.

Cet état de fragilité, constaté par un technicien de l'Office National des Forêts, est certainement lié aux nombreux incendies de véhicules qu'il y a eu au pied des arbres durant plusieurs années. Les arbres ont continué à grandir fragilisés par les conséquences de ces événements.

L'allée va donc, comme prévu, être replantée dès cet automne. Pas moins d'une centaine d'arbres d'essences variées et locales vont ainsi reboiser et densifier l'allée.

La souscription lancée via le flash du mois de mai dernier, afin de permettre à chaque bonnemailien(ne)s de participer au financement de cette opération, est prolongée jusqu'à la fin du mois de juin. Pour ce faire, vous pouvez déposer votre contribution par chèque en mairie libellé à l'ordre de monsieur le régisseur de recettes du montant de votre choix.

La somme ainsi récoltée viendra en complément du financement communal.

Journées portes ouvertes du Garage Callon

Le vendredi 18 juin 2021 de 9 heures à 18 heures, le garage CALLON, fraîchement rénové, vous invite à une journée porte ouverte pour le lancement de la nouvelle gamme RENAULT et de la nouvelle DACIA Sandero. Essai des véhicules possible sur la journée. Informations et renseignements au 04.74.96.45.68 <https://www.renault-callon.fr/>



Bilan du nettoyage de printemps

La nouvelle formule du nettoyage de printemps a eu un succès prometteur malgré des conditions météorologiques défavorables.

Le conseil municipal des enfants (qui portait le projet) associé à la mairie, remercie la dizaine de groupes qui a parcouru les alentours du Centre Village, de Ponas, des Sétives, de la Cornière, du Mouton, du Pillard, de Beausoleil et du Vignieu.

Nous n'avons pas de statistiques à vous communiquer, la plupart des groupes ayant géré leur collecte. Nous remercions par ailleurs les nombreux participants. Cette journée n'était qu'un début et bien sûr, n'hésitez pas à ramasser, tout au long de l'année, les déchets que certaines personnes peu respectueuses de leur environnement, dispersent au gré du vent.



Le broyeur est disponible !

Pleinement opérationnel, le broyeur communal est à votre disposition. N'hésitez pas à contacter la mairie pour les réservations. Modalités et explications disponibles sur le site internet de la commune : <https://bonnefamille.com/mise-a-disposition-de-broyeur-a-vegetaux/>

